

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de bien vouloir prendre connaissance du communiqué de police urgent ci-dessous et le transmettre aussi largement que possible à vos membres et connaissances.

Une fois de plus, la police cantonale genevoise fait face à des escroqueries téléphoniques visant les Séniors. Dans les cas qui nous occupent actuellement, les auteurs de ces escroqueries appellent leurs futures victimes en se présentant comme étant des policiers ou en laissant clairement sous-entendre qu'ils le sont. Les délinquants s'expriment essentiellement en français, en allemand ou en italien, visiblement en fonction de l'origine du nom de leur future victime.

Ils expliquent alors à leur future victime qu'un proche (enfant, fille, petit-fils, petite fille, etc.) est impliqué et responsable d'un grave accident de la circulation et qu'il est en détention pour cela. Ils ajoutent encore que l'accident a provoqué le décès d'un tiers ou qu'un enfant ou une femme enceinte a été sérieusement blessé/e.

Après quoi, ils informent leur future victime qu'elle peut aider son proche parent à recouvrer plus rapidement la liberté en payant une caution. Le montant de cette dernière peut se chiffrer à plusieurs dizaines voire centaines de milliers de francs.

Pendant toute la durée de cette escroquerie (plusieurs heures !!!), les escrocs exigent de leur future victime qu'elle ne raccroche jamais son téléphone (que ce soit un téléphone fixe ou portable).

Une fois que la future victime a réuni la somme exigée, les délinquants lui donnent les instructions quant à l'endroit exact où ce montant doit être déposé ou remis. Il est important de préciser que si la future victime ne peut pas donner une somme suffisamment importante aux yeux des escrocs, ces derniers exigent d'elle qu'elle la complète par des bijoux de valeur.

Il est primordial de ne jamais donner une quelconque suite à ce genre d'appel téléphonique et il y a lieu d'immédiatement raccrocher. **Il s'agit, à coup sûr, d'une tentative d'escroquerie.**

La police ne demande jamais de payer quelque caution que ce soit pour quelque raison que ce soit ! Donc, ne versez jamais d'argent à qui que ce soit sur la base d'un simple appel téléphonique !

Si vous deviez recevoir ce genre d'appel téléphonique, raccrochez immédiatement et informez tout de suite la police cantonale genevoise en composant le **117**.

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration.

Avec mes cordiales salutations.

Giovanni MARTINELLI – P86031
Lieutenant – coordinateur de prévention

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS)
Police de proximité
Nouvel Hôtel de Police – Chemin de la Gravière 5
Case postale 236 – 1211 GENEVE 8
Tél. +41 (0)22 427 53 85